



FORMATION MUSIQUE RECHERCHE ZULAUF

Le CHERCHOSCOPE

**Un outil de travail pour faire le point de
la recherche sur la formation professionnelle**

Madeleine ZULAUF

Travail réalisé sur mandat de l'OFFT

Jongny, octobre 2004

Le cherchoscope comporte deux parties complémentaires□

Partie I□Le jeu de fiches

Partie II□Explications et commentaires

Pour la réalisation de ce travail, l'auteur a bénéficié des conseils de□

- M. Peter Gentinetta
- M. Urs Kiener

Le cherchoscope

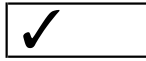
Partie I

Le jeu de fiches

Clé de lecture

Recueil de l'information

RECHERCHE EXISTANTE



Recueil systématique



Recueil sélectif



Pas de recueil organisé

Couverture par la recherche



Aucune couverture



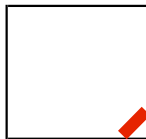
Faible couverture



(Assez) bonne couverture

Besoins de recherche

RECHERCHE FUTURE



Besoins courants



Besoins importants



Besoins prioritaires

Pour plus de détails, se référer à la Partie II "Explications et commentaires"

Fiche no 1 : La recherche concernant l'attestation fédérale de formation professionnelle

		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Les individus en formation	Approche objective	~	~	✓	✓	✓
	Approche subjective	~	~	✓	✓	✓

		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Le système de formation	Approche objective	?.	?.	~	~	?
	Approche subjective	?.	?.	~	~	?

Fiche no 2 : La recherche concernant le certificat fédéral de capacité (CFC)

		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Les individus en formation	Approche objective	✓	✓	✓	✓	✓
	Approche subjective	✓	✓	✓	✓	✓




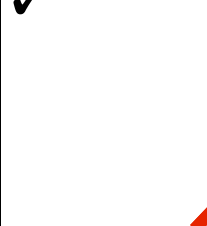
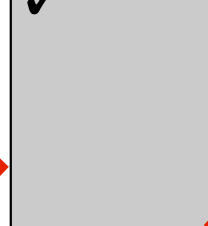
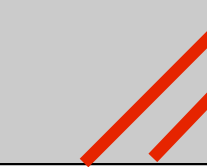



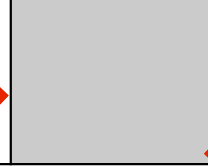
		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Le système de formation	Approche objective	~	~	~	~	~
	Approche subjective	~	~	~	~	~

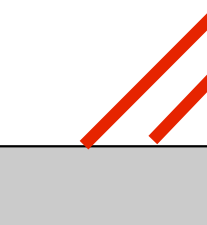
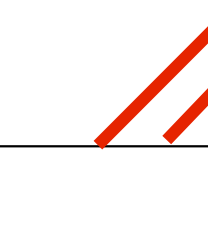
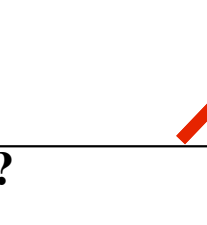
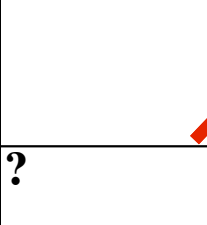
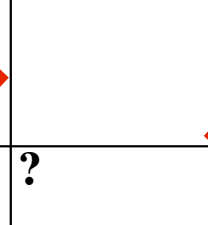

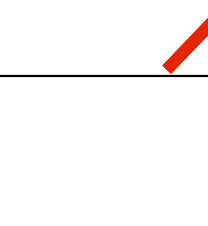
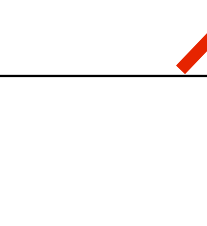
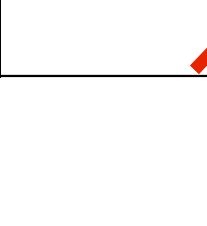
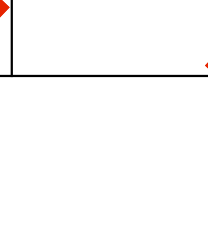
Fiche no 3 : La recherche concernant le certificat de maturité professionnelle

		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Les individus en formation	Approche objective	~	~	✓	✓	✓
	Approche subjective	~	~	✓	✓	✓

		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Le système de formation	Approche objective	~	~	~	~	~
	Approche subjective	~	~	~	~	~

Fiche no 4 : La recherche concernant les brevets et diplômes

		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Les individus en formation	Approche objective	✓ 	✓ 	✓ 	✓ 	✓ 
	Approche subjective	✓ 	✓ 	✓ 	✓ 	✓ 

		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Le système de formation	Approche objective	~ 	? 	? 	? 	? 
	Approche subjective	~ 	? 	? 	? 	? 

Fiche no 5 : La recherche concernant les diplômes et les diplômes post-grades des écoles supérieures

		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Les individus en formation	Approche objective	✓	✓	✓	✓	✓
	Approche subjective	✓	✓	✓	✓	✓

		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Le système de formation	Approche objective	?	?	?	?	?
	Approche subjective	?	?	?	?	?

Fiche no 6 : La recherche concernant les titres et certificats dans le domaine de la formation continue à des fins professionnelles

		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Les individus en formation	Approche objective	✓	✓	✓	✓	✓
	Approche subjective	✓	✓	✓	✓	✓

		Problématiques				
		Accès	Formation	Certification	Formation subséquente	Vie active
Objet : Le système de formation	Approche objective	~	~	~	~	~
	Approche subjective	~	~	~	~	~

Fiche no 7 : La recherche concernant la vision d'ensemble

Objet : Les individus en formation	Approche objective	✓
	Approche subjective	✓

Objet : Le système de formation	Approche objective	?
	Approche subjective	?

Objet : Le monde du travail	Approche objective	?
	Approche subjective	•~

Le cherchoscope

Partie II

Explications et commentaires

Table des matières

A) Point de départ	1
Pourquoi un outil de travail☐	1
Quel outil de travail☐	2
B) Elaboration	4
La ligne directrice	4
La construction du jeu de fiches vierges	4
Le remplissage des fiches	10
C) Constats et propositions	13
Remarques générales	13
La recherche concernant l'attestation fédérale de formation professionnelle	14
La recherche concernant le certificat fédéral de capacité	15
La recherche concernant le certificat de maturité professionnelle	18
La recherche concernant les brevets et diplômes	19
La recherche concernant les diplômes et les diplômes post-grades des écoles supérieures	20
La recherche concernant la formation continue à des fins professionnelles	20
La recherche concernant la vision d'ensemble	22
D) Perspectives	24

A) Point de départ

Pourquoi un outil de travail

D'une part

- Durant la période d'application de l'ancienne loi (Loi sur la formation professionnelle du 19 avril 1978) la recherche sur la formation professionnelle ne s'est que peu développée. Comme cela a été maintes fois constaté et déploré, cette recherche est donc demeurée le «parent pauvre» de la recherche en éducation.
- Durant la période de préparation de la nouvelle loi, plusieurs études ont été réalisées, qui ont fait le point de la situation et formulé des propositions pour le développement futur de cette recherche.

📖 CDIP (1999). *La recherche sur la formation professionnelle en Suisse – grandes lignes d'un concept*. Dossier 58 B. Berne – CDIP. (Auteur – Urs Kiener). (http://www.edk.ch/PDF_Downloads/Dossiers58B.pdf)

📖 BBT, Kommission für Technologie und Innovation (KTI) (2000). *Thesen zur Berufsbildungsforschung und Organisation des Leistungsbereichs. Bericht des Projektgruppe applikationsorientierte Berufsbildungsforschung des BBT*. Bern – BBT. (<http://www.bbt.admin.ch/berufsbil/projekte/d/thesenbefo.pdf>) (Rédaction – Martin Straumann).

📖 SGBF/SSRE (2000). *Forschung in der Berufsbildung – Grundsätze und Prioritäten. Positionen der Schweizerischen Gesellschaft für Bildungsforschung (vom 6. Juni 2000)*. *Bulletin SGBF* 2/00, 32-35.

- Aux termes de la nouvelle loi, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004, la Confédération encourage le développement de la formation professionnelle en apportant notamment son soutien à la recherche sur la formation professionnelle. (Loi sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002, art. 4) La nouvelle ordonnance précise que l'OFFT a mission de développer la recherche suisse sur la formation professionnelle, afin d'instaurer une structure durable et d'un niveau scientifique reconnu à l'échelle internationale. (Ordonnance sur la formation professionnelle du 19 novembre 2003, art. 2) D'importants moyens logistiques sont donc mis en place actuellement pour réaliser cette mission de la Confédération.

📖 Barmettler, H. (2003). *Nachhaltige Forschungskapazität für die Berufsbildung. Vision, supplément au numéro 1/2003 «La recherche de l'administration fédérale – la recherche au service de la société, Plans directeurs 2004-2007»*, 31-32. (http://www.bbt.admin.ch/berufsbil/projekte/forschung/d/vision_d.pdf)

📖 Renold, U. (Mars 2004). *Concept général. Mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle*. Berne – OFFT. (http://www.bbt.admin.ch/dossiers/nbb/f/konzept_f.pdf)

D'autre part

- Depuis 2001, la Suisse participe à l'activité de l'OCDE «Faciliter la formation tout au long de la vie»le rôle des systèmes nationaux de qualification». Les thématiques qui y sont traitées, celles de la qualification et de l'apprentissage tout au long de la vie, s'avèrent particulièrement sensibles pour l'avenir du système de formation. Elles représentent d'ailleurs des enjeux importants de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.
- Un rapport national, commandité par l'OFFT, a été réalisé dans le cadre de cette activité. Il présente notamment l'état de la recherche qui, en Suisse, a porté sur les qualifications et sur les liens entre qualifications et formation tout au long de la vie. Tout en synthétisant les résultats des travaux existants, il pointe également les lacunes en la matière.

📖 Zulauf, M. (Octobre 2003). *Faciliter la formation tout au long de la vie»le rôle des systèmes nationaux de qualification. Rapport national»Suisse.* (En collaboration avec Peter Gentinetta) (rapport non publié).

En conséquence

- L'OFFT a donné mandat à l'auteur de ce rapport de l'exploiter pour en tirer un outil de travail, qui vise deux objectifs»fournir un panorama des lacunes de la recherche sur la formation professionnelle et pointer les domaines, thèmes et approches qui nécessiteraient des approfondissements.

Quel outil de travail ?

Conformément au mandat

- Le cherchoscope est articulé en fonction de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.
- Il se préoccupe uniquement du contenu de la recherche sur la formation professionnelle. Contrairement aux études réalisées en 1999 et 2000 (voir p. 1), il n'aborde donc pas les aspects d'organisation et de planification. En conséquence, il ne s'agit ni d'un «concept de développement» ni de «thèses».
- Il ne synthétise pas l'opinion de plusieurs personnes, mais reflète uniquement les réflexions de son auteur et présente, de ce fait, une importante part de subjectivité. La part de subjectivité varie selon les aspects abordés»elle est faible dans la description des lacunes de la recherche qui a été consultée dans le cadre de l'activité OCDE, elle est plus grande dans la description des lacunes existant dans d'autres domaines et approches de recherche. Enfin, cette subjectivité est entière en ce qui concerne la formulation de propositions pour le développement futur de la recherche sur la formation professionnelle.

- Le cherchoscope est ainsi à considérer plutôt comme un «essai» (au sens littéraire du terme) et non comme un rapport exhaustif et accompli. Son intérêt réside dans la manière nouvelle d'organiser le champ de recherche pour faire le bilan de ce qui a déjà été accompli mais aussi pour émettre des propositions d'avenir. Il est précisément un «outil» à disposition du maître d'ouvrage (l'OFFT) pour l'aider à visualiser et à diriger le travail des bâtisseurs (les chercheurs)□

B) Elaboration

La ligne directrice

- Il a été décidé de procéder tout d'abord à une organisation du champ potentiel de la recherche sur la formation professionnelle d'une façon purement «théorique».
- Cette organisation a pris clairement en compte la donne actuelle, que constituent:
 - la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui, tout en reprenant des éléments du passé, présente des nouveautés importantes, notamment en ce qui concerne son champ d'application et la manière d'organiser la gestion de la formation et de la certification
 - la nouvelle manière d'envisager la formation et, partant, la formation professionnelle, comme un processus qui fait interagir, sur le long terme, différents acteurs les individus en formation, le système de formation ainsi que le contexte économique et culturel
 - les derniers développements dans la manière de concevoir la recherche, tant dans ses aspects méthodologiques que dans sa fonction d'aide au pilotage du système de formation.
- Ce travail de construction théorique a débouché sur une représentation visuelle, un «quadrillage» du champ de la recherche sur la formation professionnelle, sous la forme d'un jeu de 7 fiches vierges.
- C'est en utilisant ce jeu de fiches que l'analyse des recherches déjà disponibles a alors été effectuée, pour mettre en évidence l'état de la recherche sur la formation professionnelle et ses lacunes.
- C'est également ce jeu de fiches qui a servi, dans un deuxième temps, à définir les espaces où un effort particulier de recherche serait nécessaire à l'avenir.
- Ainsi le jeu de fiches une fois complètement rempli (fiches 1 - 7 de la partie I) permet de visualiser à la fois l'état de la recherche sur la formation professionnelle effectuée pendant la période d'application de l'ancienne loi et les possibilités de développement aux termes de la nouvelle loi.

La construction du jeu de fiches vierges

Sept fiches...

- Parmi les secteurs couverts par la nouvelle loi sur la formation professionnelle (art. 2, al. 1), cet outil de travail se concentre sur ceux portant directement sur la formation, à savoir
 - la formation professionnelle initiale, y compris la maturité professionnelle fédérale (let. a)
 - la formation professionnelle supérieure (let. b)

- la formation continue à des fins professionnelles (let.c)
 - les procédures de qualification, les certificats délivrés et les titres décernés (let. d)
- Dans la mesure où ils ne sont pas couverts par la nouvelle loi sur la formation professionnelle, les secteurs des hautes écoles spécialisées et de la formation continue à des fins personnelles ne sont évidemment pas pris directement en considération dans cet outil de travail. Ils sont toutefois présents de manière plus indirecte, par exemple en ce qui concerne leurs liens (accès et débouchés) avec les secteurs étudiés ici. Il en va de même pour le secteur de l'enseignement général, gymnases et hautes écoles universitaires notamment.
- L'«Apprentissage tout au long de la vie», longtemps demeuré au statut de simple slogan, constitue dorénavant un réel défi pour notre pays, et la nouvelle loi sur la formation professionnelle s'inscrit bien dans cette perspective. En effet, même si le terme d'«Apprentissage tout au long de la vie» ne figure pas au niveau des buts de cette loi (art. 3), deux autres des buts exprimés vont dans ce sens celui de permettre aux individus non seulement de s'insérer dans le monde du travail, mais aussi de s'y maintenir (let. a), et celui de développer la perméabilité au sein de la formation professionnelle et entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif (let. d).
- Par ailleurs, la nouvelle loi régleme séparément ce qui concerne les formations (chapitres 2 à 4, respectivement pour les différents secteurs et domaines de formation) et ce qui concerne les procédures de qualification, certificats et titres (chapitre 5). En cela, elle participe du mouvement actuel, qui n'assimile plus formation reçue et certification et qui tend à considérer la formation tout au long de la vie comme étant organisée autour de l'acquisition progressive de nouvelles qualifications.
- Dans cet outil de travail, il a été décidé d'aller au bout de cette nouvelle conception en mettant délibérément les certificats et titres au centre du raisonnement et de l'analyse du champ de la recherche sur la formation professionnelle.
- Chacune des six premières fiches est donc consacrée à un certificat ou un type de certificats différent
- Les fiches 1 - 3 sont dédiées aux certificats de la formation professionnelle initiale, c'est-à-dire à l'attestation fédérale de formation professionnelle (fiche 1), au certificat fédéral de capacité (fiche 2) et au certificat de maturité professionnelle (fiche 3).
 - Les fiches 4 et 5 se rapportent à la formation professionnelle supérieure. Ce qui a trait aux brevets et diplômes (appelés aussi maîtrises fédérales) figure sur la fiche 4, tandis que la fiche 5 est dédiée aux diplômes (y compris les diplômes post-grades) des Ecoles supérieures.
 - Enfin, et par souci de cohérence, la fiche 6 porte sur la question des certificats et titres dans le domaine de la formation continue à des fins professionnelles.
- Le champ de la recherche sur la formation professionnelle n'est toutefois pas entièrement couvert par la juxtaposition des fiches 1 - 6. On attend en effet de cette recherche qu'elle fournisse des informations pour aider à la gestion du système global de la formation professionnelle. Autrement dit, il faut également des recherches qui

étudient les relations entre les différentes parties du système mais aussi les relations entre ce système et les autres systèmes, par exemple le secteur de l'enseignement général. C'est à cette perspective systémique, à cette vision d'ensemble, qu'est consacrée la fiche no 7.

Cinq problématiques de recherche...

- Si les parcours de formation sont de plus en plus organisés en fonction de l'acquisition progressive de qualifications nouvelles, ils sont aussi toujours plus variés et individualisés. Et les passerelles qui se mettent progressivement en place sont l'expression de la volonté de perméabilité du système, qui offre aux individus une palette toujours plus large pour la réalisation de leur formation et pour l'obtention de certifications.
- Par la force des choses, on doit ainsi s'éloigner de la conception de formations «standards», que suivraient l'ensemble des apprenants. Ainsi, la notion de «cohortes» d'étudiants perd de sa pertinence, tant à l'intérieur d'un niveau de formation que pour le passage d'un niveau de formation au niveau subséquent. Par exemple l'obtention d'une maturité professionnelle ne signifie pas forcément que la poursuite de la formation se fera dans une HES. Inversement, les étudiants qui entrent dans une HES peuvent disposer d'autres certificats que celui de maturité professionnelle, comme le CFC ou une maturité gymnasiale.
- La découpe en «problématiques de recherche», qui apparaît dans les fiches 1 - 6, constitue une proposition d'opérationnalisation de ces phénomènes nouveaux. Elle signifie que la recherche peut et doit fournir des informations sur toutes les étapes clé qui sont liées à une certification, c'est-à-dire sur ce qui se passe «en amont», sur la phase même de certification et, enfin, sur les événements qui adviennent «en aval» de cette certification.
- Ce qui se passe «en amont» de la certification correspond en fait à 2 problématiques. Il y a d'abord celle de l'accès, de l'entrée dans le processus d'acquisition de la qualification. Il y a ensuite celle de la formation elle-même ou de l'acquisition de la qualification. Et cette formation ne se résume plus seulement au suivi d'une formation de type formel, mais inclut les formations dites non formelles et informelles. La loi prévoit en effet la possibilité de prendre en compte les acquis de l'expérience (art. 9, al. 2). Elle instaure par ailleurs que l'admission aux procédures de qualification est indépendante de la filière de formation suivie (art. 34, al. 2). Autrement dit, la formation n'est pas seulement vue comme se prolongeant dans le cours de la vie des personnes, mais aussi comme s'élargissant à d'autres types d'activités que la formation au sens traditionnel du terme. Il est à noter que cette nouvelle manière de concevoir la formation correspond à l'évolution internationale en la matière. Ainsi, en anglais, l'expression «life-wide learning» commence à faire son apparition, en complément de l'expression, devenue classique, de «lifelong learning».
- La problématique de la certification s'est, elle aussi, complexifiée puisque la loi prévoit que différentes procédures de qualification sont possibles (art. 33). Elle prévoit même d'encourager les procédures autres que les examens au sens traditionnel (art. 35).

- Chaque titre ou certificat est caractérisé par deux espaces de validité – les possibilités du point de vue de la formation subséquente et les possibilités du point de vue de la vie active. (Par exemple, le CFC permet d'accéder à une formation en vue d'une maturité professionnelle ou de commencer une formation professionnelle supérieure, voire d'entrer dans les HES, et il permet aussi, bien évidemment, l'exercice de la profession qui a été certifiée.) Dès lors il a paru logique de faire de chacun de ces deux espaces de validité, la formation subséquente et la vie active, une problématique à part entière.
- Cette découpe en 5 problématiques, identique pour chacune des qualifications, permet donc d'organiser la recherche sur les différents titres de la formation professionnelle. Elle ne prend toutefois son sens que si l'on se donne la peine d'établir des correspondances entre les différentes qualifications, autrement dit de mettre les fiches en regard les unes des autres. Par exemple – que sait-on de la problématique de la certification CFC par rapport à celle de l'accès aux écoles supérieures –
- Il est à relever que la fiche 7 n'a pas donné lieu à une découpe en problématiques. En effet, la logique développée ci-dessus ne saurait s'y appliquer et l'organisation de la recherche sur la vision d'ensemble en problématiques distinctes aurait dépassé le cadre de ce mandat.


Trois objets de recherche...

- On l'a vu, le temps n'est plus où l'ensemble des individus suivaient des filières de formation de manière quasi uniforme et standard. Il n'y a plus guère de correspondance entre les structures de formation, telles qu'elles apparaissent sur les schémas, et les itinéraires de formation, réels, des gens. Dorénavant, il convient plutôt de considérer la formation comme résultant d'une suite d'interactions entre le système de formation et les individus. L'on peut même estimer que, si le système de formation modèle les individus, ceux-ci, en retour, le modèlent aussi petit à petit.
 - 📖 Rosenmund, M. & Zulauf, M. (2004). *Trans Formation – Quel système de formation pour un apprentissage à vie* – Etudes & Rapports 20B. Berne – CDIP.
(http://www.edk.ch/PDF_Downloads/Dossiers/Stub20B.pdf)
- Dès lors, la recherche se doit de collecter et d'analyser des données qui concernent, d'une part, le système de formation et, d'autre part, les individus en formation. Pour paradoxal que cela puisse paraître dans un premier temps, ce n'est en effet qu'en développant des connaissances sur le « comportement » de ces deux instances que l'on peut ensuite comprendre (et donc mieux gérer) leurs interactions.
- Les fiches consacrées aux qualifications (les fiches 1 - 6) ont donc été subdivisées en 2 planches: une première est consacrée aux recherches qui prennent comme objet « les individus en formation », cependant que la deuxième recense les recherches sur « le système de formation ». Etant donné la nature duale de la formation professionnelle, le système de formation dont il est question regroupe évidemment la formation dispensée en écoles et en entreprises.
- Les liens entre la formation professionnelle et le monde du travail ne sont plus à démontrer. Il est ainsi évident que la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation

professionnelle nécessite de disposer de connaissances sur le «**Comportement**» du monde du travail. Il s'agit là du troisième objet sur lequel la recherche a porté et devra porter son attention. Dès lors, la fiche 7, consacrée à la vision d'ensemble de la formation professionnelle, comporte une planche pour chacun de ces 3 objets : «**Les individus en formation**», «**Le système de formation**» et «**Le monde du travail**».

Deux approches de recherche...

- Il existe plusieurs manières de catégoriser les recherches du point de vue méthodologique, pour distinguer entre elles les différentes méthodes de recueil des données ou les diverses méthodes d'analyse de ces données, ou encore les perspectives adoptées. On peut, par exemple, opposer approche transversale/approche longitudinale, ou recherche appliquée/recherche fondamentale, etc.
- Pour cet outil de travail portant sur les recherches dans le domaine de la formation professionnelle, la catégorisation principale a été choisie de manière pragmatique. On y oppose en effet «**Approche objective**» et «**Approche subjective**».
- Dans une «**Approche objective**», les chercheurs recueillent des données sur leur objet d'étude d'une manière que l'on pourrait qualifier de distanciée. Cette façon de faire (qui conduit souvent à un traitement quantitatif des données) est parfois considérée, à tort, comme la seule possibilité de démarche «**Scientifique**».
- Dans une «**Approche subjective**» (qui emprunte souvent des techniques de recueil et d'analyse dites qualitatives et que l'on pourrait également dénommer «**Approche interprétative**») l'intérêt des chercheurs se tourne vers le recueil des opinions et des significations que les acteurs directement impliqués attribuent aux événements. Cette approche s'avère spécialement fructueuse dans le domaine de la formation.

 Lessard-Hébert, M., Goyette, G. & Boutin, G. (1990). *Recherche qualitative. Fondements et pratiques*. Ottawa : Editions Agence d'ARC inc.

- Les deux approches, objective et subjective, sont prises en compte dans chaque fiche, et pour chaque objet de recherche. Ainsi, pour l'objet «**Individus en formation**», l'approche objective concerne ce que font ces individus, tandis que l'approche subjective cherche à cerner ce qu'ils pensent (tant ce qu'ils pensent d'eux-mêmes que des autres instances, à savoir le système de formation et le monde du travail). De même, pour l'objet «**Système de formation**», l'approche objective recueille les «**Réalités**» de l'offre de formation, cependant que l'approche subjective s'intéresse aux opinions et représentations mentales de ses acteurs, en l'occurrence celles des enseignants des écoles professionnelles, des maîtres d'apprentissage, des membres des organisations du monde du travail (ORTRA)...

... pour un total de 126 pages de recherche

- Pour les fiches 1 - 6, celles consacrées aux différents certificats et titres, le croisement des 5 problématiques, des 2 objets et des 2 approches de recherche produit donc 20 cases, qui constituent autant de «**Pages de recherche**».

- Quant à la fiche no 7, celle concernant la vision d'ensemble, dans laquelle on ne distingue pas de problématiques différentes, mais où l'on combine 3 objets de recherche avec 2 approches, elle ne présente, évidemment, que 6 pages.
- L'ensemble de ces 126 cases du jeu de fiches représente donc une organisation, un quadrillage du champ global de la recherche sur la formation professionnelle, permettant de localiser les recherches - effectuées et à venir - en fonction des thèmes qu'elles traitent.
- Par exemple, si une recherche prend comme thème «Les raisons que donnent les jeunes pour avoir arrêté leur apprentissage», elle se trouvera colloquée comme suit
 - Fiche «CFC»
 - Problématique «Formation»
 - Objet «Individus en formation»
 - Approche subjective

Si une recherche étudie «Le nombre de détenteurs de maturité professionnelle qui poursuivent leurs études à l'université», elle se retrouvera dans:

- Fiche «Certificat de maturité professionnelle»
- Problématique «Formation subséquente»
- Objet «Individus en formation»
- Approche objective

Et si, dans une recherche, on demande à des patrons de se prononcer sur les compétences qui leur semblent déterminantes pour se maintenir dans le monde du travail, elle prendra place dans

- Fiche «Vision d'ensemble»
- Objet «Le monde du travail»
- Approche subjective

- Chaque recherche devrait donc, en principe, pouvoir être placée dans une ou plusieurs des 126 cases, en fonction du/des thème(s) qu'elle aborde. Il faut toutefois réaliser qu'une même case peut «abriter» plusieurs thèmes. Par exemple, la première plage définie sur la fiche CFC (problématique «Accès», objet «Les individus en formation», approche objective) peut regrouper des thèmes aussi variés que
 - le nombre de contrats d'apprentissages
 - le taux d'entrée (par rapport à la population de référence)
 - la durée de la transition depuis la fin de l'école obligatoire
 - l'origine sociale des apprentis dans les différents domaines professionnels
 - les compétences en langue maternelle des candidats à l'apprentissage
 - etc.

Pour détaillées qu'elles sont, les fiches permettent donc une réelle condensation de l'information. La recherche sur la formation professionnelle peut en effet porter sur

une multiplicité de thèmes

Le remplissage des fiches

... pour établir l'état de la recherche et ses lacunes

- La principale source d'informations a été le rapport rédigé dans le cadre de l'activité OCDE, qui contient une synthèse de recherches pertinentes du point de vue des qualifications et de la formation tout au long de la vie (voir p. 2). En appliquant rétroactivement à cette étude le quadrillage de la recherche sur la formation professionnelle qui a été élaboré pour ce cherche-scope, on constate que certaines plages de recherche avaient été systématiquement explorées. Pour celles-ci, nous avons en effet procédé à une recherche dans les banques de données et à une analyse des publications parues au-delà de 1992, y compris les publications de l'OFS. (Etant donné la nature de la problématique traitée dans le rapport pour l'OCDE et des questions spécifiques auxquelles celui-ci devait répondre, les recherches qui y figurent portent surtout sur l'objet « Individus en formation ».) Dans le jeu de fiches, les cases en question portent le signe ✓, indiquant que l'on peut considérer l'information recueillie comme complète, même si, bien évidemment, il est impossible de garantir une parfaite exhaustivité.
- Les cases affublées du signe ~ indiquent que les informations sur l'état de la recherche ont été recueillies de manière non pas systématique, mais plutôt sélective, et que la fiabilité se trouve donc réduite. Il peut s'agir de plages pour lesquelles nous avons rassemblé et analysé certains documents pour la réalisation du rapport OCDE. Mais il s'agit surtout de plages qui ont été abordées dans quatre programmes de recherche, que nous avons sélectionnés en fonction de l'importance qu'ils représentent dans le domaine de la recherche sur la formation professionnelle et dont nous avons donc analysé le contenu
 - l'évaluation du plan d'étude cadre (PEC) pour l'enseignement de la culture générale (ECG) dans les écoles professionnelles industrielles et artisanales et les écoles de métiers
 - l'évaluation de la maturité professionnelle
 - le Programme national de recherche (PNR) 33 « Efficacité de nos systèmes de formation »
 - le Programme national de recherche (PNR) 43 « Formation et emploi », dont les résultats sortent de presse actuellement.

Nous avons également consulté les rapports d'évaluation des deux arrêtés fédéraux urgents sur les places d'apprentissage (APA 1 et APA 2) pour en ressortir les projets qui comportaient ou semblaient comporter une dimension de recherche.

- Les plages marquées d'un ? signalent, bien évidemment, une fiabilité réduite. Il s'agit des plages qui n'ont donné lieu ni à un recueil systématique dans le cadre de l'activité OCDE ni à une recherche sélective lors de la préparation de ce cherche-scope, mais pour lesquelles nous avons tenu compte des recherches dont nous avons connaissance par ailleurs.
- Les thèmes abordés par chacune des recherches collectées dans ces différentes sources ont été listés puis ventilés dans les cases des 7 fiches vierges. Cette démarche s'est

avérée généralement peu problématique, démontrant que le quadrillage qui avait été élaboré «*tracé la route*». Quelques problèmes sont toutefois apparus quand il s'est agi de localiser certaines recherches, dont il était difficile de décider si, aux termes de la nouvelle loi, elles ressortissaient de la formation professionnelle supérieure ou de la formation continue. En effet, l'ancienne loi regroupait sous la rubrique «*Perfectionnement professionnel*» des formations que l'on considère aujourd'hui comme faisant partie de la formation professionnelle supérieure, de la formation continue, mais aussi des HES (les anciennes ETS).

- L'information qui figure dans les cases du jeu de fiches de la Partie I est le résultat de la condensation de ces thèmes. Le code en est le suivant:
 - Une case blanche signifie qu'il n'y a eu, à notre connaissance, aucune recherche se rapportant à cette plage de recherche.
 - Une case gris clair indique que cette plage a été un peu investiguée sur le plan de la recherche. Pour les fiches 1 - 6 cela signifie généralement une seule étude ne portant que sur un seul thème ou, éventuellement, une ou deux recherches portant sur un maximum de deux thèmes, mais explorés de manière plutôt marginale.
 - Une case gris foncé indique que cette plage a été (assez) bien explorée par la recherche. Dans les fiches 1 - 6, cela signifie qu'au moins deux thèmes ont été abordés, et ce de manière centrale.

... pour indiquer où porter les efforts de recherche

- Ainsi qu'il a déjà été mentionné ci-dessus (voir p. 2), les idées concernant le développement futur de la recherche sur la formation professionnelle qui sont formulées dans ce cherchoscope sont personnelles et entièrement subjectives. Certaines d'entre elles figuraient déjà dans le rapport pour l'OCDE.
- Les études réalisées durant la période de préparation de la nouvelle loi sur la formation professionnelle (CDIP, 1999; BBT - KTI, 2000; SGBF, 2000; voir p. 1) nous ont toutefois inspirée dans cette démarche. En effet, bon nombre des souhaits qui y sont émis en matière de développement de la recherche sur la formation professionnelle sont encore d'actualité aujourd'hui et s'avèrent toujours pertinents pour la mise en œuvre de la nouvelle loi.
- La recherche sur la formation professionnelle dispose dorénavant de moyens importants de développement (voir p. 1), ce dont chacun se réjouit. Il serait donc utile que cette recherche tende à couvrir désormais l'ensemble du champ potentiel d'application de la nouvelle loi. Mais on ne peut raisonnablement espérer un effort maximum pour chacune des 126 plages qui ont été définies. Et il serait d'ailleurs illusoire d'imaginer faire un jour le tour de l'ensemble des thèmes possibles! Dès lors, et conformément au mandat, nous avons indiqué une hiérarchie, assez grossière, des besoins de recherche et, partant, des priorités de recherche pour le proche avenir. Dans le jeu de fiches, le code adopté est le suivant:

- Une case marquée d'un trait rouge indique des besoins courants de recherche, c'est-à-dire, simplement, une plage à laquelle la recherche ne devrait pas oublier de s'intéresser.
 - Une case marquée de deux traits rouges signale des besoins déjà importants, nécessitant donc un effort assez conséquent de recherche.
 - Enfin, une case marquée de trois traits rouges indique qu'il s'agit là d'une plage correspondant à des besoins prioritaires et qui, à notre sens, devrait donner lieu au plus grand effort de recherche.
- Ainsi qu'il a été expliqué plus haut (voir p. 4), les recherches prises en considération pour établir l'état de la recherche et ses lacunes, datent, par la force des choses, de la période d'application de l'ancienne loi. Mais, ainsi qu'il a été également mentionné (voir pp. 4-5) la loi de 2002 introduit une donne nouvelle et définit des enjeux nouveaux. Dès lors, on ne peut pas simplement déduire que les plages de recherche les plus lacunaires sont celles où le plus grand effort de recherche serait nécessaire à l'avenir, ni que les plages les mieux couvertes par la recherche effectuée à ce jour, devraient être mises au second plan à l'avenir. Le degré de priorité attribué aux différentes plages de recherche résulte donc de la prise en compte simultanée de ces 2 aspects □ l'état de la recherche et les enjeux liés à la nouvelle loi.

C) Constats et propositions

- Le présent chapitre se propose:
 - d'établir un certain nombre de constats sur l'état actuel de la recherche sur la formation professionnelle
 - de formuler quelques propositions pour le développement futur de cette recherche.
- Ces constats et propositions se basent sur la lecture des fiches qui figurent dans la Partie I. Ils sont toutefois assortis de commentaires fondés sur des informations collectées et analysées durant la phase de remplissage des fiches (notamment la liste des thèmes) mais qui ne figurent pas telles quelles dans ces fiches.
- Les premiers constats et propositions seront d'ordre général, en ce sens qu'ils vont porter sur tout le champ de la recherche, c'est-à-dire sur l'ensemble des 7 fiches. Puis seront formulés des constats et propositions pour chacune des fiches. Il ne s'agira pourtant pas de faire le tour de toutes les cases pour décrire et commenter chacun des thèmes de recherche trouvés (ou non) dans la littérature ainsi que chacun des thèmes potentiels de recherches futures, mais de cibler la réflexion sur quelques plages de recherche qui semblent particulièrement «sensibles». L'intention est aussi d'illustrer l'usage qu'il est possible de faire de ce jeu de fiches et d'ouvrir des pistes de réflexion.

Remarques générales (fiches 1 – 7)

- A considérer l'ensemble des fiches, l'on ne peut que confirmer le constat de départ: la recherche sur la formation professionnelle se présente comme plutôt lacunaire. Nul doute que si l'on effectuait un travail similaire pour les autres secteurs de la formation que sont l'enseignement général ou les HES, l'on obtiendrait un panorama plus fourni.
- Les différents niveaux et domaines de la formation professionnelle n'ont pas fait l'objet de la même attention de la part des chercheurs. Il saute en effet aux yeux que la formation professionnelle supérieure a été davantage négligée que la formation professionnelle initiale, que la formation continue à des fins professionnelles et que la recherche concernant la vision d'ensemble.
- Les fiches 1 à 6, consacrées aux différents titres et certificats délivrés, nous révèlent que certaines problématiques ont été davantage investiguées que d'autres.
 - L'intérêt semble en effet s'être porté avant tout sur les questions de l'accès aux formations et de la formation elle-même.
 - La question de la certification semble relativement bien couverte, mais il faut être conscients que le panorama est essentiellement constitué d'études statistiques nous donnant des informations sur le nombre et, parfois, sur le taux de certificats délivrés.
 - Les recherches portant sur la problématique du lien entre un certificat et la vie active se sont développées durant les dernières années, notamment sous l'impulsion du PNR 43.

- Par contre la problématique du passage à la formation subséquente est encore négligée, probablement parce qu'on ne la distingue pas encore suffisamment de la problématique de l'accès. Or, dans la réalité actuelle de mouvance dans les parcours de formation des individus (voir pp. 6-7) et dans une perspective de formation tout au long de la vie, ces deux problématiques ne sauraient être confondues. Ainsi, cela ne revient pas au même de se demander, d'une part, comment le CFC prépare à la formation professionnelle supérieure et, d'autre part, comment se passe l'entrée dans les cursus menant aux examens professionnels fédéraux et aux examens professionnels fédéraux supérieurs.
- D'une manière générale, les recherches prennent désormais en compte la dimension «genres». En tout cas, l'on dispose de statistiques systématiques sur les femmes et les hommes qui entrent dans une formation, qui sont certifiés, etc. Pourtant cette dimension «genres» est loin d'avoir été suffisamment traitée et un effort de recherche particulier s'avère nécessaire pour mieux comprendre les mécanismes à la base des différences entre les femmes et les hommes en matière de formation professionnelle, quels que soient les niveaux de formation.
- Les recherches qui se sont préoccupées des questions de formation et de certification des personnes immigrées semblent s'être, pour l'instant, concentrées essentiellement sur l'attestation et sur le CFC, avec, comme on le verra dans l'analyse des fiches correspondantes, une prédilection pour la question de la transition entre la fin de la scolarité obligatoire et l'entrée dans le secondaire II.
- Les domaines de la santé, du social et des arts (SSA), qui sont désormais du ressort de la Confédération et réglementés par la nouvelle loi sur la formation professionnelle, n'ont guère fait l'objet de recherches jusqu'à présent. Un effort particulier s'avère donc nécessaire dans ces domaines, et ce pour tous les niveaux de formation (formation initiale, formation professionnelle supérieure et formation continue). L'information recueillie devrait servir tant au développement des formations SSA qu'à l'enrichissement de la formation dans les domaines professionnels traditionnellement réglementés par l'OFFT.

La recherche concernant l'attestation fédérale de formation professionnelle (fiche 1)

- Aux termes de la loi sur la formation professionnelle de 1978, les «jeunes dont l'orientation est essentiellement pratique» pouvaient suivre une formation élémentaire d'un an au minimum, formation qui se voyait sanctionnée d'une attestation officielle. (art. 49). Les recherches ayant porté sur ce type particulier de formation et de qualification ont été rares. On dispose de quelques renseignements statistiques sur l'accès (taux d'entrée) et sur la certification (nombre d'attestations). Par ailleurs une recherche réalisée dans le cadre du PNR 43 s'est centrée sur les caractéristiques des jeunes, notamment des jeunes immigrés, qui commençaient une telle formation.
- La nouvelle loi prévoit des formations initiales de deux ans donnant la possibilité d'obtenir l'attestation fédérale de formation professionnelle. (art. 17, al. 2) Il s'agit donc d'une offre étoffée par rapport à l'ancienne loi. Durant la période de préparation de cette nouvelle loi, l'évaluation d'un projet pilote a été réalisée dans le cadre de l'APA 2. Cette évaluation a porté sur différents thèmes, essentiellement dans les

problématiques de l'accès et de la formation. Tant l'approche objective que l'approche subjective (opinions des jeunes, des enseignants, des maîtres d'apprentissage) ont été utilisées. La problématique de certification n'a été abordée que plus marginalement, via le thème des connaissances scolaires et professionnelles dont font preuve les jeunes au moment de leur attestation.

- Il est évident que les recherches liées à ce type particulier de formation initiale et de qualification devraient être approfondies. Il serait intéressant d'en savoir davantage sur l'organisation de la formation, mais aussi sur les débouchés réels de ce nouveau titre, autrement dit sur ses espaces de validité. Par exemple, comment se développera l'offre du point de vue de la formation subséquente, le CFC ? Les entreprises formatrices vont-elles proposer aux jeunes de se former en vue d'un CFC, une fois leur attestation en poche ? Et dans quelle mesure les jeunes vont-ils s'engager dans une telle formation ? Et combien d'entre eux vont-ils suivre, ultérieurement, une formation continue ? En effet, selon le fameux «Effet Matthieu», ce sont les gens avec la formation de départ la plus basse (donc ceux qui ne sont pas allés au-delà de la scolarité obligatoire) qui s'engagent le moins dans la formation continue. La formation initiale de deux ans va-t-elle réussir à enrayer cette tendance ? Il serait par ailleurs utile de connaître les représentations des employeurs par rapport aux porteurs d'attestations et les possibilités d'emploi qu'ils leur offriront. En parallèle, il vaudrait la peine d'avoir des informations sur l'insertion professionnelle de ces jeunes titulaires de l'attestation fédérale de formation professionnelle, si l'on veut s'assurer que ce titre ne constitue pas une voie de garage.

La recherche concernant le certificat fédéral de capacité (fiche 2)

- Le CFC est le titre le plus fréquemment décerné au secondaire II et, à considérer la fiche qui lui est consacrée, la recherche paraît s'y être assez bien intéressée. Mais on peut aussi noter que nous proposons un gros effort de recherche pour différentes plages, y compris pour certaines qui semblent avoir été déjà passablement investiguées. Il y a deux raisons à cela. D'une part, la recherche s'est, jusqu'à présent, surtout développée en réaction à des difficultés particulières qui ont surgi dans la gestion de la filière de l'apprentissage, pour tenter de mieux comprendre ce qui se passait et d'offrir des solutions. Autrement dit, on ne dispose pas de renseignements suffisants concernant le «flut-venant» de l'apprentissage et du CFC. D'autre part, la loi de 2002 introduit des changements importants, dont il sera nécessaire d'étudier les modalités de mise en œuvre et les répercussions sur le plan de la formation des individus.
- La problématique de l'accès, c'est-à-dire de la transition entre l'école obligatoire et l'apprentissage, a donné lieu à différentes recherches et sur de nombreux thèmes. A tel point que, si nous avions une échelle plus différenciée concernant la couverture par la recherche, les quatre plages de cette problématique auraient ici été nettement plus foncées... Mais, ce qui domine (et cela est dû en grande partie à la «crise» des places d'apprentissage) ce sont les recherches portant sur les transitions à problèmes: solutions transitoires, programmes de soutien, difficultés d'obtenir un contrat d'apprentissage pour les jeunes ayant de faibles compétences scolaires ou pour les jeunes immigrés, mais aussi, simplement, évolution du marché des places d'apprentissage.

- Cette problématique de la transition gagnerait donc à être abordée de manière plus large. Par ailleurs, le fait qu'il sera désormais possible de demander la reconnaissance et la validation des acquis de son expérience (via des procédures particulières de qualification) pourrait avoir une influence sur l'entrée en apprentissage. La formation duale aura-t-elle toujours autant la cote auprès des jeunes ou seront-ils nombreux à développer une nouvelle stratégie ☐ commencer par se plonger dans le monde du travail avec le projet de faire reconnaître leurs acquis par la suite ☐ Et cette possibilité de validation des acquis ne va-t-elle pas éroder encore davantage la volonté des entreprises d'engager des apprentis ☐
- La formation elle-même a aussi été relativement bien investiguée. La recherche sur le système de formation s'est concentrée sur l'évaluation de nouveautés ou de projets pilote ☐ le Plan d'étude cadre (PEC) pour l'enseignement de la culture générale (ECG) dans les écoles professionnelles industrielles et artisanales et les écoles de métiers, mais aussi (dans le cadre de APA 1 et APA 2) l'année de formation de base, les écoles professionnelles spécialisées, la formation I-CH... On a aussi commencé à s'intéresser à la question des coûts et bénéfices de la formation pour les entreprises. Quant aux individus en formation à qui l'on a demandé leurs opinions et représentations, il s'agissait en général de personnes rencontrant des difficultés et non pas de la masse des jeunes suivant un apprentissage. Quant aux itinéraires de formation des individus, dont on sait, par la pratique, qu'ils deviennent diversifiés et difficilement prévisibles, seules deux recherches cantonales se sont préoccupées de les étudier à fond. Enfin, à notre connaissance, il n'y a qu'une recherche qui s'est penchée sur les procédures mêmes d'apprentissage chez les jeunes, ce qui est étonnant si l'on considère l'importance très grande attribuée au «*Learning by doing*», fondement de l'apprentissage dual. Mais, peut-être convaincus de cette évidence, a-t-on négligé jusqu'à présent de s'interroger à son sujet!
- A l'avenir, la formation par des voies non formelles et la formation «*Sur le tas*», ou formation informelle, vont en quelque sorte être reconnues comme équivalentes à la formation formelle pour l'obtention d'une qualification (art. 34, al. 2 de la loi de 2002) et non plus comme ne pouvant déboucher sur un CFC qu'à titre exceptionnel (art. 41 de la loi de 1978). Cela signifie que le principe du «*Learning by doing*» se voit encore renforcé. On ne devrait donc pas esquiver plus longtemps la question de savoir comment cela fonctionne, en quoi cela est différent de la formation formelle et pour quels types d'apprentissage cela marche spécialement bien. Par ailleurs, l'étude de la manière dont les organisations du monde du travail (ORTRA) vont conduire les réformes des ordonnances, c'est-à-dire comment elles vont définir les métiers et les formations devant préparer à leur exercice, pourrait se révéler riche d'enseignements sur la direction que va prendre la formation professionnelle à l'avenir. Enfin, le nouveau Plan d'étude cadre pour la culture générale (PEC CG), actuellement en gestation, devrait également donner lieu à une évaluation.
- Les aspects liés à la certification elle-même n'ont guère suscité de recherches dans le passé. En ce qui concerne l'objet «*Individus en formation*», on ne trouve pas de statistiques élaborées (mais essentiellement des données brutes) et, pour ce qui est de l'opinion des individus, on note une focalisation sur l'acquisition du titre de CFC par la procédure de rattrapage (art. 41 de la loi de 1978). Les résultats de ces recherches présentent d'ailleurs un intérêt renouvelé du fait de l'évolution en cours vers la

validation des acquis de l'expérience. En ce qui concerne l'objet «Système de formation», il a été un peu abordé lors de l'évaluation du PEC.

- Plus encore que par le passé, la phase de la certification va devenir un moment crucial dans la perspective de la formation tout au long de la vie. Ainsi que nous venons de le voir, les nouvelles procédures de certification, y compris la validation des acquis de l'expérience, pourraient avoir de grandes influences en amont, sur l'accès aux formations et sur le déroulement même de la formation, mais aussi en aval, sur la poursuite de la formation et sur la vie active des personnes au bénéfice d'un CFC. C'est pourquoi nous proposons de développer la recherche portant sur la problématique de la certification. Tout d'abord celle qui se centre sur les individus mais, surtout, et prioritairement, celle qui étudie l'offre elle-même de formation. Parmi les thèmes possibles, citons la définition des compétences (notamment les compétences clé) et l'organisation des procédures de qualification ainsi que leur adéquation avec les contenus de formation mais aussi avec les caractéristiques des personnes postulant au titre de CFC après une formation informelle.
- La recherche sur la formation subséquente s'est, elle aussi, centrée sur les personnes ayant obtenu le CFC par la procédure de rattrapage. Il y aurait donc beaucoup à faire dans cette problématique et ce, pour les deux objets et selon les deux approches de recherche. Un premier thème intéressant serait les intentions des personnes fraîchement titrées quant à la poursuite de leur formation. Il serait également précieux de disposer de renseignements sur les individus qui poursuivent (ou non) une formation dans l'objectif d'obtenir une maturité professionnelle et, peut-être aussi, à terme, de viser des études universitaires. Et combien vont opter pour une formation d'une année à plein temps ou pour une formation à temps partiel parallèlement à leur activité professionnelle? En ce qui concerne le système de formation pour lui-même, on aurait intérêt à recueillir des informations sur les liens entre le CFC, notamment dans les branches commerciales (défini selon le nouveau modèle dégressif de formation) et le contenu de la formation professionnelle supérieure? y a-t-il un recoupement éventuel ou un fondu-enchaîné dans les modules de formation?
- La recherche sur la dernière problématique, celle de la vie active, s'est jusqu'à présent concentrée sur les individus, pour analyser les retombées de l'obtention d'un CFC sur différents aspects de leurs conditions professionnelles? l'embauche, le salaire, la mobilité... Mais, là aussi, l'intérêt s'est porté davantage sur les cas particuliers que sur la norme. On en sait davantage sur les débouchés des personnes ayant eu leur CFC par la procédure de rattrapage ou sur les chances des secondos d'être sélectionnés pour un job, que sur l'ensemble des titulaires. La réalité des débouchés des personnes avec CFC (des différentes professions) devrait être connue pour évaluer les effets de la nouvelle loi et des nouvelles procédures de formation et de qualification. Quant aux autres plages de recherche, il conviendrait de s'en préoccuper également? quelles offres d'emploi sont faites aux titulaires du seul CFC (donc à ceux qui n'ont pas de maturité professionnelle)? Le fait que le CFC ait été obtenu par validation des acquis de l'expérience sera-t-il un avantage ou un désavantage sur le marché de l'emploi?

La recherche concernant le certificat de maturité professionnelle (MP) (fiche 3)

- Les recherches dont on dispose à l'heure actuelle sont de deux ordres. Il s'agit d'une part de renseignements statistiques sur la certification (nombre de MP, y compris selon les différentes orientations, pourcentage de MP par rapport aux CFC, taux de MP dans la population de référence) et sur la formation subséquente (taux d'entrée dans les HES, y compris en fonction de l'orientation de la MP). Il s'agit d'autre part de l'ensemble des recherches et évaluations réalisées dans la phase d'introduction de la MP, dès 1995, qui ont abordé, peu ou prou, l'ensemble des problématiques, pour les maturités technique et commerciale. La préoccupation était grande à l'époque de savoir quel accueil les différents partenaires allaient faire à ce nouveau titre. Dès lors, l'approche subjective a été souvent mise en œuvre pour collecter les avis de ces différents partenaires – les patrons, les enseignants des écoles professionnelles, les membres des associations professionnelles, les maîtres d'apprentissage, les enseignants des HES, les organisations économiques. La problématique de la formation a été particulièrement bien investiguée, tant du point de vue de l'offre (l'organisation des différents modèles, le contenu des plans d'études, la collaboration avec les associations professionnelles) que du point de vue des individus (leurs parcours, leurs stratégies d'apprentissage).
- La recherche n'a pourtant pas fait le tour de tous les thèmes. Par ailleurs, certains devraient être revisités à la lumière des modifications majeures qui sont advenues depuis la phase de démarrage – le fait qu'il y a désormais une seule maturité professionnelle se déclinant en différentes orientations, la création de la MP santé-social, les plans d'étude cadre des différentes orientations et la création, récente, de la procédure de raccordement (cours et examen) pour l'entrée dans les études universitaires. Enfin, la nouvelle ordonnance sur la maturité professionnelle, qui sera bientôt mise en consultation, devrait également ouvrir de nouvelles questions de recherche.
- Pour l'instant, citons quelques thèmes, en nous centrant sur les plages auxquelles nous avons attribué deux ou trois traits rouges, signifiant la nécessité d'un effort de recherche important, respectivement prioritaire, dans un proche avenir. Pour la problématique de l'accès, nous suggérons que la recherche s'intéresse aux représentations et aux intentions de formation des jeunes (et de la population en général) – le fait que l'accès à l'université soit désormais possible grâce à la maturité professionnelle va-t-elle les séduire? Ou, au contraire, la longueur du parcours total (un an supplémentaire après l'obtention du titre) va-t-elle plutôt les pousser vers la maturité gymnasiale? Dans la problématique de la formation, des thèmes de recherche intéressants concernent la mise en place des nouveaux plans d'étude, en effectuant notamment des comparaisons entre les différentes orientations (pour les disciplines communes et les disciplines spécifiques). La problématique de la formation subséquente nous semble importante, tant pour cerner ce que font les titulaires de MP (dans quelle proportion s'orienteront-ils vers les HES ou vers les universités?) que leurs intentions de formation à plus long terme. Une analyse de la formation proposée pendant l'année de raccordement et des examens d'accès à l'université serait utile, surtout si on recherche les points de convergence et de divergence avec, d'une part, la formation dispensée pour accéder aux MP et, d'autre part, la formation dispensée aux gymnasiens selon l'ORRM. Quant à la problématique de la vie active, il serait intéressant de savoir quels sont les bénéficiaires, à la fois matériels et personnels, que

retirent ou déclarent retirer les titulaires de MP, afin de les comparer aux attentes subjectives formulées lors des enquêtes précédentes auprès des associations professionnelles et des organismes économiques.

La recherche concernant les brevets et diplômes (fiche 4)

- La recherche concernant les titres décernés par les examens professionnels fédéraux – les brevets – et les examens professionnels fédéraux supérieurs – les diplômes – paraît bien clairsemée et épisodique. (Rappelons que, dans la phase de remplissage des fiches, la distinction a été parfois difficile entre les recherches portant sur ce domaine et celles ayant trait à la formation continue, puisque, dans le passé, ces formations faisaient partie du «perfectionnement professionnel» et que, même aujourd’hui, la distinction n’est pas toujours claire.) Cette rareté de la recherche peut éventuellement s’expliquer par le fait que ce domaine n’a guère été touché par les difficultés et les remises en question durant la dernière décennie. Mais c’est un état de fait que l’on peut déplorer dans la mesure où la formation professionnelle supérieure, forte d’une longue tradition et de l’engouement qu’elle suscite dans les milieux de la formation et dans le monde du travail, aurait pu servir de terrain d’observation privilégié des mécanismes d’apprentissage tout au long de la vie et des formes possibles de certification qui ne sont pas directement liées aux parcours de formation. Autrement dit, la formation professionnelle supérieure aboutissant aux brevets et diplômes pourrait être considérée comme un modèle précurseur des tendances actuellement à l’œuvre dans l’ensemble de la formation, et la recherche à son sujet aurait pu nous apporter de précieuses informations dans cette double perspective.
- A notre connaissance, on ne dispose, sur le plan statistique, que de chiffres bruts (nombres de brevets et de diplômes, ventilés pas professions et domaines). Une recherche, réalisée dans le PNR 43, s’est occupée de la problématique de l’accès aux brevets, dans deux professions distinctes, et en se centrant sur les femmes. Nous disposons également des résultats de l’évaluation de l’expérimentation du système modulaire qui a eu lieu il y a quelques années et qui, à travers une approche subjective, nous a éclairé sur le vécu des personnes ayant suivi et fait certifier des modules. Enfin, une recherche, réalisée dans le cadre du PNR 33, a donné des éléments de réponses sur les bénéfices matériels et personnels des individus qui ont acquis des brevets et des maîtrises et a donc commencé à explorer la problématique de la vie active. Cette recherche a toutefois utilisé des données passablement anciennes.
- A l’évidence, dans ce domaine des brevets et diplômes, la recherche a une grande marge de progression. Les propositions de recherche pourraient, idéalement, porter sur toutes les plages et aborder des thèmes multiples. Toutefois, et pour demeurer raisonnable, nous suggérons de centrer les efforts d’abord sur les problématiques de l’accès et de la formation. Mieux cerner la diversité de ce qui se passe à ce niveau-là devrait permettre de «débroussailler» le terrain et de faire émerger les thèmes prioritaires pour la suite des opérations de recherche.

La recherche concernant les diplômes et les diplômes post-grades des écoles supérieures (fiche 5)

- La recherche concernant les titres délivrés par les écoles supérieures présente une physionomie bien... pâle. En effet, il apparaît sur la fiche 5, que seules deux plages de recherche auraient été investiguées. Toutes deux ont comme objet les individus en formation et toutes deux ont adopté une approche objective. Pour la problématique de la certification, on dispose de renseignements statistiques (chiffres bruts des deux types de diplômes, avec ventilation selon les professions et les domaines). Quant à la problématique de la vie active, elle a été abordée par l'étude sur les «Returns» de la formation, cette étude réalisée dans le cadre du PNR 33 et que nous avons déjà mentionnée à propos des brevets et maîtrises. Est-ce à dire que les écoles supérieures n'ont pas fait davantage l'objet de recherches dans un passé récent? Nous ne saurions l'affirmer, dans la mesure où les informations que nous avons collectées ne sont pas forcément exhaustives. Par ailleurs, il faut réaliser que, selon la logique de construction du présent outil de travail (fondé sur la nouvelle loi sur la formation professionnelle), les recherches effectuées par le passé sur les ETS ne sont pas prises en compte, puisque relevant désormais du domaine des HES.
- Mais, quel que soit l'héritage de recherche du passé, les écoles supérieures pourraient avantageusement être mises sous la loupe de différentes recherches, dans la mesure où leur situation et leur rôle au niveau tertiaire se trouvent remodelés, de par la création des HES et de par l'intégration des professions SSA. Tout comme c'était le cas à propos de l'autre volet de la formation professionnelle supérieure, celui des brevets et maîtrises, on ne peut toutefois raisonnablement imaginer de lancer, d'un seul coup, des recherches tous azimuts. Nous proposons de se centrer, dans un premier temps, sur la problématique de la vie active. Il conviendrait en effet, prioritairement, de connaître la valeur de ces titres sur le marché du travail. Mais la question de l'insertion de ces formations dans le paysage global de la formation mériterait d'être abordée également de manière plus large. Quelles sont les personnes qui entrent dans les écoles supérieures (âge, qualifications antérieures, background professionnel)? Présentent-elles un profil similaire à celui des personnes qui visent un brevet ou une maîtrise? Comment poursuivent-elles leur formation une fois le titre en poche? Comment vont se développer les passerelles vers les HES et quelles personnes les emprunteront?
- Autrement dit, c'est tout l'ensemble de la formation professionnelle supérieure que, selon nous, il conviendrait de mieux investiguer. Ce domaine, qui couvre un ensemble de possibilités diverses, permettant aux individus d'acquérir de meilleures qualifications professionnelles et qui, donc, constitue un créneau précieux du point de vue de la formation tout au long de la vie, est en effet encore bien nébuleux.

La recherche concernant la formation continue à des fins professionnelles (fiche 6)

- La recherche sur la formation continue à des fins professionnelles, liée en général à celle portant sur la formation continue à des fins personnelles, a connu un net essor durant ces dernières années, de sorte que le bilan d'ensemble n'est finalement pas aussi négatif que certains le prétendent. Les lacunes sont toutefois encore importantes.

- L'enquête suisse sur la population active (ESPA) représente une source importante et régulière d'informations sur l'accès à la formation (taux, âges, statut professionnel, niveau antérieur de formation), sur la formation elle-même (type de formation, fréquence des cours...) et sur la certification (pourcentage de formations certifiées). Cette enquête a néanmoins des limites. Les données sont recueillies seulement auprès d'un échantillon de la population. Par ailleurs, les renseignements sur le système de formation (notamment sur les certifications) ne sont pas de première main, mais inférées à partir des réponses des individus. La description de l'offre de formation continue a toutefois été investiguée dans le cadre de l'enquête de l'OCDE sur la formation des adultes.
- Le PNR 33, mais surtout le PNR 43, ont permis la conduite de plusieurs recherches dans le domaine de la formation continue à des fins professionnelles. La problématique de l'accès y a été particulièrement soignée. On trouve en effet des thèmes de recherche correspondant aux quatre plages. On dispose ainsi d'informations (complémentaires à celles de l'ESPA) sur les profils des personnes qui entreprennent une formation continue (approche objective), mais aussi sur leurs motivations (approche subjective). En ce qui concerne l'offre de formation, les recherches se sont centrées sur les thèmes suivants : les profils et les stratégies des entreprises offrant une formation continue (approche objective) mais aussi les motivations des responsables de ces entreprises et le regard qu'ils portent sur les personnes qui se lancent dans une formation continue. Dans les recherches rattachées à ces deux PNR, des thèmes ressortissant de la problématique de formation ont également été traités. Ils se sont focalisés sur l'offre de formation, en l'occurrence sur les types de formation mis à disposition par les entreprises ainsi que sur les coûts que cette formation représente pour lesdites entreprises. Les problématiques de la certification et de la formation subséquente ont, par contre, été négligées alors que la problématique de la vie active s'est trouvée, elle, particulièrement bien explorée. Les travaux ont porté sur les bénéfices que la formation continue signifie pour les individus (les avantages professionnels tout comme les bénéfices personnels éprouvés par ces personnes) mais aussi sur les retombées pour les employeurs. Une recherche, non rattachée aux PNR, vient compléter le tableau : elle a porté sur les changements dans la mobilité professionnelle des personnes qui ont accompli une formation continue.
- Les deux problématiques les plus négligées par la recherche sur la formation continue à des fins professionnelles sont donc celles de la certification et de la formation subséquente et il serait d'autant plus utile de les approfondir qu'elles représentent des enjeux d'importance. Pour la problématique de la certification, nous suggérons de procéder prioritairement à l'analyse de l'offre de certifications. On sait en effet que la formation continue en Suisse pêche par un manque de certifications. Autrement dit, les gens suivent volontiers des formations continues, mais n'en sont guère « récompensés » sur le plan des titres. Les choses se développent toutefois assez rapidement. Il serait par exemple intéressant de voir l'influence que pourrait avoir l'introduction de la norme EduQua sur les pratiques de certification. Quant à la problématique de la formation subséquente, elle soulève un certain nombre de questions. Ainsi, la fréquentation de cours ou la formation non formelle conduisent-elles les individus à poursuivre ensuite leur formation, par exemple en accomplissant une formation professionnelle supérieure ? Le fait d'avoir été, ou non, certifié à la suite d'un cours, joue-t-il un rôle dans ces parcours de formation ? Et dans quelle mesure les formations acquises en tant que formation continue à des fins

professionnelles seront-elles «comptabilisées» dans les procédures de qualification, encore à définir, pour l'obtention d'autres certificats, comme le CFC ou les brevets»

La recherche concernant la vision d'ensemble (fiche 7)

- La recherche visant à fournir des informations pour la gestion de l'ensemble du système de formation, dans une perspective systémique, tend à se développer actuellement, et ce pour les 3 objets pris en considération, à savoir «les individus en formation», «le système de formation» et «le monde du travail». L'approche objective l'emporte toutefois encore sur l'approche subjective.
- Pour ce qui concerne la recherche sur «les individus en formation» selon une approche objective, on peut souligner que les travaux récents, par exemple dans le cadre du PNR 43, ont surtout investigué les «retours» pour les individus en fonction des titres qu'ils détiennent. Le niveau de formation et les compétences de la population (ou, plus généralement, tout ce que l'on entend par le terme de «capital humain») font également l'objet d'études, par exemple lors de comparaisons internationales. Ce qui nous semble faire encore défaut, ce sont essentiellement des études longitudinales, mais aussi des comparaisons, approfondies, entre les compétences acquises dans les différents secteurs éducatifs (formation professionnelle et éducation générale) et selon les différentes modalités de formation (formation formelle, non formelle et informelle).
- Les recherches sur «les individus en formation» utilisant une approche subjective, ont été plus rares, mais se révèlent prometteuses. Elles portent en effet sur les projets et motivations des individus, donc sur des aspects qui s'avèrent décisifs dans l'optique de la formation tout au long de la vie. A notre avis, l'étude de ces thèmes devrait donc encore se poursuivre. Des recherches sur les représentations de la formation professionnelle et de l'enseignement général chez les jeunes, mais aussi auprès de la population dans son ensemble, seraient également précieuses. Par ailleurs, il serait peut-être utile de réfléchir conjointement aux offres de la formation professionnelle supérieure, de la formation continue à des fins professionnelles (et, éventuellement aussi, aux deux modèles de maturité professionnelle post-CFC) pour cerner leurs points communs et différences et, donc, avoir une vue plus nette de l'ensemble du paysage de la formation et de la certification au-delà de la formation professionnelle initiale.
- Le système de formation, en tant que système, n'est véritablement devenu lui-même un objet de recherche que depuis une décennie. On a ainsi mis sous la loupe de l'analyse les politiques de formation (essentiellement dans une perspective de comparaison internationale), la conduite des réformes ou... l'état de la recherche. Cette approche gagnerait à se consolider, par exemple avec la conduite d'évaluations régulières de l'offre proposée par la multitude des partenaires oeuvrant dans le secteur de la formation professionnelle ainsi que par une meilleure prise en compte de la dimension internationale, surtout dans la perspective de la reconnaissance réciproque des titres.
- On pourrait penser, spontanément, que l'approche subjective n'est guère adéquate pour analyser un système de formation. Mais, recueillir l'avis des acteurs qui «font»

ce système peut être une démarche pertinente pour anticiper son développement et mieux le gérer. A côté des études prospectives (dont certaines ont déjà vu le jour) on pourrait utilement s'intéresser aux représentations des formateurs et des responsables institutionnels ☐ quelles sont leurs théories implicites en matière d'acquisition des savoirs, par exemple quelle est leur perception de la formation informelle? Comment définissent-ils des compétences ☐ Quelle est leur estimation globale de la formation professionnelle et quelles valeurs lui attribuent-ils, intrinsèquement et par rapport au secteur de l'enseignement général ☐

- Sur le monde du travail, nous disposons de renseignements réguliers comme le taux de chômage (y compris par tranches d'âges) ou le marché de l'emploi. Des études ponctuelles ont par ailleurs approfondi certains thèmes. Une perspective nouvelle pourrait bien être de ne plus considérer ce que le monde du travail offre aux individus en fonction de leur niveau de formation, mais ce que les différentes qualifications acquises grâce à la formation peuvent apporter aux entreprises.
- Quant à l'utilisation d'une approche subjective pour la conduite de recherches sur le monde du travail, elle est plus lacunaire. Le thème privilégié en est les demandes en matière de certifications. Tout comme pour le système de formation, l'on gagnerait à prendre davantage en compte les opinions et représentations des acteurs. Des projets abordent déjà des thèmes de cet ordre, à savoir les attentes quant aux compétences des individus ou alors les prévisions en matière d'évolution des métiers. On pourrait y adjoindre valablement les opinions des partenaires sociaux en matière de formation informelle, leurs représentations quant aux valeurs spécifiques qu'ils attribuent à la formation professionnelle en général et comment ils en voient l'évolution, à l'avenir, en prenant en considération la globalisation du marché du travail.

D) Perspectives

Cet outil de travail a été voulu par son mandataire, l'OFFT, pour mettre en évidence les lacunes de la recherche actuelle sur la formation professionnelle et pour pointer les domaines, thèmes et approches où celle-ci pourrait avantageusement se développer, dans la phase de mise en œuvre de la nouvelle loi.

Par ce cherchoscope, nous espérons avoir rempli cette double mission. Nous ne pouvons toutefois nous empêcher de livrer quelques dernières réflexions et suggestions pour son utilisation future.

Si la Partie I s'intitule «Jeu de fiches» c'est bien parce que l'utilisateur est invité à «jouer» lui-même avec ces fiches, selon des règles qu'il déterminera lui-même.

- ☞ Tout d'abord il peut choisir d'inclure les constats et propositions qui figurent dans la Partie II, ou alors, décider de les mettre «hors jeu».
- ☞ Il peut simplement jongler, à sa guise, avec les différentes fiches, ou les différents objets de recherches, ou les différentes approches, ou encore les différentes problématiques.
- ☞ Il peut aussi continuer à colorier les cases en fonction d'informations complémentaires, déjà connues de lui, mais aussi d'informations nouvelles, au fur et à mesure de la publication de nouvelles recherches.
- ☞ Il peut aussi, bien sûr, gommer ou dessiner de nouveaux traits rouges là où bon lui semble, dans les plages de recherche sur lesquelles il veut miser à l'avenir.
- ☞ Il peut aussi bricoler de nouvelles fiches pour compléter le jeu, par exemple sur les secteurs non pris en considération dans ce cherchoscope, comme l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ou la formation des responsables de la formation professionnelle, voire sur les autres secteurs de l'éducation.
- ☞ Enfin, toutes ces activités, il peut les réaliser individuellement ou en invitant à jouer avec lui d'autres utilisateurs potentiels, tant du secteur de la formation professionnelle que d'autres secteurs.

«Un outil ne sert que si l'on s'en sert»